

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 21 juin 2024

Secrétaire de séance : Daniel LACRAMPE

Etaients présents 49 titulaires, 2 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jean-Philippe FLORENCE (suppléant de Fabienne TOUVARD)
Serge MAUROUAT (suppléant de Ophélie ESCOT)

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Louis BENOIT, Laurent KELLER à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Flora LAPERNE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Marie-Annie FOURNIER à Gilbert HONDAREITE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Jean CONTOU-CARRÈRE à Frédéric LOUSTAU,

Absents : Jean-François CASAUX, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Aurore GUEBARA, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 240627-06-TOU-

ESPACE SOMPORT :
TARIFS 2024 POUR LE RESTAURANT ET LES ACTIVITES

L. ALTHAPE expose :

Vu la loi n°85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, et notamment son titre IV,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIVOM du Canton d'ACCOUS, en date du 10 octobre 1987 créant la Régie d'Exploitation du Somport,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 1994 autorisant la création de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe, au 1^{er} janvier 1995, continuité du SIVOM d'ACCOUS,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 portant création de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn issue de la fusion des Communautés de Communes des vallées d'Aspe et de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 août 2017 portant changement de dénomination de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn, qui devient Communauté de Communes du Haut-Béarn,

Compte tenu de l'ouverture annuelle de l'Espace Somport, il convient de fixer les tarifs pour les produits vendus au restaurant et pour les activités.

Produits restaurant

PRODUITS	TARIFS (TTC) 2024
BOISSONS CHAUDES	
Café (solo)	1,20 €
Café double	2,40 €
Café noisette (cortado)	1,40 €
Café moyen au lait (café con leche)	1,60 €
Lait (tasse moyenne)	1,50 €
Café allongé (americano)	1,50 €
Chocolat	2,00 €
Thé et Tisane	2,50 €
Supplément glaçons	0,20 €
Cappuccino	3,00 €
Café liégeois	3,50 €
Café (lait concentré)	1,80 €
BOISSONS FRAICHES	
Boissons boîte 33cl (coca-cola, Fuzetea, Fanta...)	2,50 €
Grande eau	2,50 €
Petite eau	1,60 €
Bière pression 0,25cl	2,60 €
Bière pression 0,50cl	5,00 €
Bière en boîte 33cl	3,00 €
Jus de fruits	3,00 €
Sirop (menthe, grenadine...)	1,80 €
Bouteille cidre de pommes France 75cl	8,00 €
Verre de cidre 25cl (Bolée)	3,00 €
1 litre Sangria	10,00 €
verre de sangria	2,00 €
Limonade 75cl (gaseosa)	2,50 €

PRODUITS	TARIFS (TTC) 2024
1/4 Vin 0,25cl	3,00 €
Bouteille de vin 75cl (rouge, rosé, blanc)	10,00 €
Bouteille de vin supérieur 75cl (rouge, rosé, blanc)	13,00 €
ENTREES ET RATIONS	
Assiette de crudités	5,00 €
Assiette de charcuterie	5,00 €
Quiche	4,00 €
Croque Monsieur	4,00 €
Beurre Portion	1,00 €
Anchois au vinaigre (10 filets)	7,00 €
Omelette de pommes de terre (1 part)	3,00 €
Salade russe (ration)	6,00 €
Salade, tomates, thon, œuf	7,50 €
salade de tomates	5,00 €
Salade de riz ou pâtes	7,50 €
Salade de viande de bœuf séché et fromage de chèvre	12,50 €
Millefeuille de tomates avec ventrêche de thon et anchois	9,80 €
Calamars grillés à l'ail et au persil (ration de 6 u)	8,00 €
Croquettes (ration de 6 u.)	8,00 €
Croquettes (1 u.)	1,50 €
Pommes de terre " bravas" (ration)	4,50 €
Boulettes (ration de 5 u.)	6,00 €
Plateau de charcuterie	12,00 €
Plateau de jambon ibérique et fromage fermier accompagné de pain toasté à la tomate	14,50 €
SANDWICHS FROIDS	
Jambon blanc	4,00 €
Jambon du pays	5,00 €
Salade, tomates, thon, œuf	4,00 €
Fromage de Pays	5,00 €
SANDWICHS CHAUDS	
Lomo	5,50 €
Steak haché	5,50 €
Ventrêche	5,50 €
Omelette de pommes de terre	5,50 €
Saucisses	5,50 €
Supplément fromage	1,00 €
PLATS CUISINES	
N° 1- Salade, steak, frites	8,00 €
N° 2- Salade, ventrêche, frites, œuf	8,00 €
N° 3- Salade, tomates, piments, calamars	8,00 €
N° 4- Salade, saucisse, frites	8,00 €
N° 5- Salade, tomates, lomo, piments, frites	8,00 €
N° 6 - Plat cuisiné divers	8,00 €
N° 7- Plat cuisiné divers	9,50 €
N° 8 - Plat cuisiné divers	11,00 €
N° 9 - Plat cuisiné divers	12,00 €
N° 10 - Plat cuisiné divers	14,00 €
N° 11 - Plat cuisiné divers	16,00 €

PRODUITS	TARIFS (TTC) 2024
N° 12 - Plat cuisiné divers	18,00 €
N° 13 - Plat cuisiné divers	20,00 €
N° 14 - Plat cuisiné divers	22,00 €
Paella (ration/ personne)	10,00 €
Paella aux fruits de mer (ration/ personne)	12,00 €
Riz noir à l'encre de seiche et lotte	10,50 €
Riz montagnard	10,50 €
Risotto de cèpes avec tuile de parmesan	9,00 €
Pommes de terre, œufs frits, chorizo ou calamars (œuf frit)	8,50 €
Epaule d'agneau au four avec ses pommes de terre	14,50 €
Confit de canard aux pommes	12,00 €
Morue confite à la crème d'ail	9,00 €
Suprême de merlu à la pomme verte	9,00 €
Côtes d'agneau grillées (5 u.)	14,50 €
Miettes de pain aux œufs et saucisses (Migas berger)	8,00 €
Pâtes avec sauce	6,50 €
Panier pique-nique (petite poche de chips, sandwich froid, petite eau, compote)	11,00 €
Plat enfant	6,50 €
Barquette de frites	3,00 €
Ration de pain	1,00 €
Bouillon tasse (Caldo)	3,50 €
Soupe	4,00 €
MENUS	
Menu du jour personnel station (1 plat + 1 dessert)	8,00 €
Menu spécial chauffeur (entrée+plat+café ou plat+dessert+café)	12,00 €
Menu 1 (Entrée + Plat ou Plat + Dessert)	13,00 €
Menu 2 (Entrée + plat + dessert)	15,00 €
Menu 3 (Entrée + plat + dessert + 1 verre de vin)	17,00 €
Menu Spécial 1	21,00 €
Menu Spécial 2	24,50 €
Menu Spécial 3	26,50 €
Menu Spécial 4	28,50 €
Menu Spécial complet	35 €
Menu Enfant groupe	9,50 €
DESSERTS	
Gâteau basque (la part)	3,00 €
Tarte au fromage (la part)	4,50 €
Tarte aux fruits (la part)	4,00 €
Tarte maison entière	15,00 €
Riz au lait	3,50 €
Mousse au chocolat	4,00 €
Pudding aux fruits	4,00 €
Fruit au sirop	3,00 €
Flan	3,50 €
Assiette de fromages	5,00 €
Yaourt nature	1,20€

PRODUITS	TARIFS (TTC) 2024
Yaourt aux fruits	1,50 €
Fruits (2)	2,50 €
Croissant	1,30 €
Chocolatine	1,50 €
Pain aux raisins	1,50 €
Crêpe sucre	3,50 €
Crêpe chocolat	4,50 €
Crêpe sucre et confiture	4,00 €
Glace 1	2,00 €
Glace 2	2,50 €
Glace 3	3,00 €
Supplément chantilly	0.50 €
FORMULE PETIT-DEJEUNER	
1 viennoiserie + boisson chaude	3,50 €
1 portion Omelette + boisson chaude	5,00 €
1 sandwich + boisson chaude	7,00 €

Produits activités

Location salle d'activités/séminaire - forfait 3h	50,00 €
Location espace de restauration avec matériel	450 €
Location salle de pique-nique	280 €
Loyer local école de ski	3 000 €
Accès Espace bien-être (1 personne)	30,00 €
Accès Espace bien-être 2 à 4 pers / prix par pers	17,00 €
Accès Espace bien-être 5 à 6 pers / prix par pers	15,00 €
Accès Espace bien-être offre commerciale 2 à 4 pers / prix par pers	15,50 €
Accès Espace bien-être offre commerciale 5 à 6 pers / prix par pers	13,50 €
JEU ESCAPE GAME 1 personne	4,00 €
KIT D'OBSERVATION avec 2 livrets pédagogiques et balade connectée	15,00 €
LIVRET PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE	4,50 €
TROTINETTES Adultes – 30 mn	12,00 €
TROTINETTES Adultes – 1h	20,00 €
TROTINETTES Enfants (10/15 ans) – 30 mn	10,00 €
TROTINETTES Enfants – 1h	15,00 €
TROTINETTES FAMILLES (2 ad + 2 enf) - 30 mn	40,00 €
TROTINETTES FAMILLES (2 ad + 2 enf) – 1h	60,00 €
VTT ELECTRIQUE – 1h	15,00 €
VTT ELECTRIQUE – 2h	25,00 €
KART A PEDALES (enfant) – 15 mn	5,00 €
CARABINE LASER 30 mm	2,50 €
ANIMATION THEMATIQUE 1	5,00 €
ANIMATION THEMATIQUE 2	7,00 €
ANIMATION THEMATIQUE 3	10,00 €

BALADE A CALECHE/PONEY pack famille (2ad+2 enf -13ans)	50 €
BALADE A CALECHE/PONEY (par personne)	15 €
BALADE A CALECHE/PONEY enfant - de 3 ans	gratuit
Casquette Somport	19,50 €
Polo Somport	27 €
Prestataire journée (chevaux poney)	50 €
Prestataire journée (chevaux poney)	60 €
Prestataire journée (chevaux poney)	80 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (P. BAHOU),

- **FIXE** les tarifs des produits du restaurant et des activités, tels que ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions de location de la salle de séminaire, l'espace restauration et la salle de pique-nique,
- **AUTORISE** le Président à signer des conventions de partenariat avec des structures privées ou publiques afin d'assurer et de développer l'activité de l'Espace du Somport,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ces conventions,
- **S'ENGAGE** à ce que les recettes engendrées par ce service soient totalement destinées au renouvellement du stock, à l'entretien des pistes, des diverses installations et aux actions de promotion des activités. L'application de cette clause pourra être contrôlée auprès de la Régie Intercommunale par les Maires d'Urdos et de Cette-Eygun.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 juin 2024

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé DL

Signé BU

Daniel LACRAMPE

Bernard UTHURRY